

FLASH INFO

DE L'UDAF SEINE ST DENIS

Bulletin d'information des associations familiales



L'Assemblée Générale de l'UDAF 93

Le mardi 24 juin 2025, le quorum étant atteint, le Président M MENDES Da COSTA déclara ouverte l'Assemblée Générale de l'UDAF.

Mais avant de commencer les travaux, un moment de recueillement fut requis par le Président M Maurice MENDES Da COSTA pour célébrer l'engagement auprès des familles de deux bénévoles : M Paul LAMBERT et M Roger FEINSTEIN décédés cette année.

L'Assemblée Générale s'est poursuivie avec la séquence statutaire, avec entre autre, la présentation des rapports d'activité et financier et leur approbation. Après cela, un temps fut consacré à la remise de la médaille du Mérite Familial et de son diplôme. Créée en 1970 par l'UNAF pour honorer les militants familiaux, elle fut décernée à 17 des bénévoles des associations adhérentes par le Président de l'UDAF 93.



LA VIE DU RÉSEAU
P.2-3

DU CÔTÉ DE LA VIE
ASSOCIATIVE P.4

ÇA S'EST PASSÉ À
L'UDAF 93 P.5-6

ACTUALITÉS UNAF
P.7



LA VIE DU RÉSEAU



CSF AULNAY

Deux sorties furent proposées aux familles.

→ La première, le 14 juin, sous un soleil ardent, 3 groupes d'alphabétisation se sont rendus à Paris pour la journée. Au programme : visite du musée Carnavalet et pique nique au Trocadéro. Ce moment de détente fut apprécié après une matinée bien dense, avant de poursuivre par une promenade en bateau mouche. Ce fut un moment magique pour tous et plus particulièrement pour les enfants heureux d'être sur un bateau et de découvrir les monuments. Tous furent enchantés d'être ensemble en famille pour une journée hors de la maison.



→ Le 25 juin, un autre petit groupe avec 2 animatrices est allé à Paris.

Pour cette journée Cheminement sur la Seine en Batobus avec la visite de Notre Dame de Paris qui a beaucoup impressionné le groupe, et de la Grande Mosquée de Paris avec une pause au Café de la mosquée. Au final, journée de découverte ensemble, partage et des coups de soleil !

Toutes nos apprenantes se sont retrouvées le jeudi suivant pour un goûter clôturant notre année avec l'envie de se retrouver en septembre.



Le jeudi 16 juin, dans le cadre de l'Amicale CSF des Habitants de la Cité de l'Europe ; participation avec les autres associations de la Cité à une après midi festive pour les enfants.

Il a été fait le choix d'animer un jeu sur la gestion quotidienne de l'eau par un Bing'eau et tous les enfants repartaient avec des bonbons. Ce fut l'occasion de rencontrer les familles et d'apporter des éléments concernant les charges locatives.



SO CHAY a organisé un atelier de création de baume à lèvres maison. Une activité à la fois ludique et manuelle sur les alternatives de cosmétique naturelle, s'inscrivant dans la continuité de leurs actions écocitoyennes régulières. Parmi elles, on retrouve notamment leur atelier éco-tri, visant à sensibiliser au réemploi et au zéro déchet. Pour la suite de l'été, l'association prévoit, entre autres, une sortie fin août dans une base de loisirs.

RTMF

a tenu sa 4ème édition de "Salut l'été" à l'UDAF ce samedi 12 juillet. Devenu le rendez-vous estival incontournable où en famille, adultes et enfants prennent part aux jeux, chantent, dansent ensemble. Des moments simples mais essentiels pour préserver le lien familial bien souvent éprouvé par le quotidien.



DU CÔTÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE



COMMISSION SANTÉ

Consultations médicales restreintes ou l'oubli d'un serment

Pour un représentant des usagers de notre système de santé il est toujours important de prendre connaissance de divers articles parus dans des publications corporatives du monde de la médecine.

Ainsi il est à noter qu'un certain nombre de généralistes ont décidé d'adopter la règle d'un seul motif de consultation, de diagnostic et de traitement par visite en leur cabinet.

Pour un patient, ayant par ailleurs bien des difficultés pour obtenir un rendez-vous, une telle pratique est intolérable de la part de praticien ayant, suivant le serment d'Hippocrate pris engagement de prodiguer des soins à toutes personnes le demandant et ce en toutes situations.

Il est, pour certains, fait mention d'une volonté de réponse à une démarche consumériste de la part des usagers à laquelle ils veulent mettre fin. Mais au-delà de l'illogisme ainsi manifesté, leur décision est en contradiction formelle avec le colloque singulier Praticien – Patient qui devrait en toute circonstance être à la base non seulement du traitement d'une maladie mais de la prise en considération de l'état de santé général de celui ou celle qui accorde sa confiance à un homme de l'art ne serait-ce que pour éviter les dangers de l'automédication.

Que dirait on en effet d'un garagiste qui se contenterait de réparer tel ou tel élément d'un moteur et omettant de vérifier l'ensemble de la motorisation ? En s'y astreignant, comme tout autre prestataire de service, il fait preuve tout simplement de conscience professionnelle, vertu qui ne peut disparaître au sein du corps médical.

Dernière minute

Dès réception de notre prise de position, le Président de l'ordre des médecins du 93 a remercié l'UDAF de sa vigilance et a tenu à souligner que d'après le code de déontologie : « Les médecins se doivent de consacrer le temps nécessaire à leur patient et que la médecine n'est pas un commerce ». Dès lors demander à un patient de venir pour un seul motif n'est pas possible. En ce sens, il nous indique qu'un rappel sera adressé à l'ensemble des médecins de Seine saint Denis Une nouvelle action menée à bien par l'UDAF association agréée au nom du respect des droits des usagers



Le risque est grand dès lors, avant qu'il ne soit trop tard, nous espérons que le Conseil de l'Ordre saura rappeler les règles déontologiques et l'UDAF 93, en tant qu'Association agréée invite les familles ayant eu un refus de prise en compte, par son médecin lors d'une seule consultation, de divers symptômes de nous en informer car il est nécessaire de dénoncer de tels agissements encore particuliers mais pouvant entacher à terme tout un Corps médical et priver les Séquanodionysiens de leur Droit à la santé.

ÇA S'EST PASSÉ À L'UDAF 93



Remise des insignes de l'Ordre national du Mérite à Stéphane Bernardelli par Jean Castex, ancien Premier ministre et Président Directeur Général de la RATP

Mercredi 15 juillet, l'Union Départementale des Associations Familiales de Seine-Saint-Denis a eu l'honneur d'accueillir dans ses locaux M. Jean Castex, ancien Premier ministre et Président Directeur Général de la RATP, venu remettre les insignes de l'Ordre national du Mérite à notre Vice-Président, M. Stéphane Bernardelli.

Cette cérémonie s'est tenue en présence des présidents et directeurs d'organismes sociaux, le Président et la Directrice Générale de l'UNAF, de nos administrateurs, ainsi que de nombreux amis, collègues et membres de la famille du récipiendaire. Ce moment fort a permis de saluer le parcours et l'engagement d'un homme de conviction, profondément investi dans la défense des intérêts des familles.

Stéphane Bernardelli s'est illustré tout au long de son parcours par son sérieux, sa rigueur et sa constance. Administrateur de l'UNAF durant plusieurs années, il a porté avec détermination la voix des familles au niveau national, notamment au sein de la CNAF ou encore la RATP. Il continue aujourd'hui de représenter l'UDAF de Seine Saint Denis dans divers organismes tel que la CPAM et la CAF.

Cette distinction vient récompenser un engagement exemplaire au service du bien commun, nourri par un profond sens du service et une fidélité sans faille aux valeurs du mouvement familial.

La cérémonie s'est conclue dans une ambiance conviviale, offrant à chacun l'occasion d'échanger et de célébrer ensemble cette belle reconnaissance.

L'UDAF de Seine Saint Denis renouvelle ses plus vives félicitations à M. Bernardelli et le remercie pour son action au quotidien, fidèle aux valeurs de notre institution.



LA GALERIE PHOTO



Session de travail lors de l'Assemblée Générale du 24 juin

Merci pour les
familles !



ACTUALITÉS UNAF

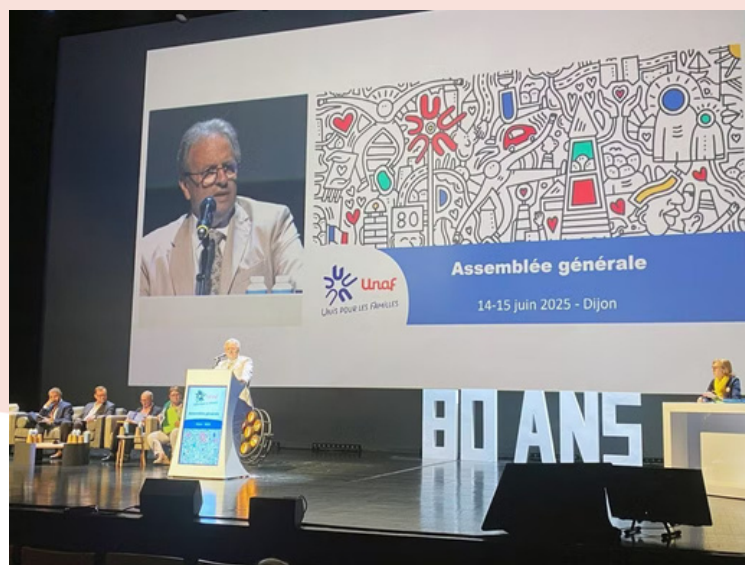


L'Assemblée Générale anniversaire de l'UNAF : une forte mobilisation autour des familles

Le week-end des 14 et 15 juin, une délégation d'administrateurs et de salariés a représenté notre structure à l'Assemblée Générale anniversaire de l'UNAF. Un événement d'envergure qui a réuni près de 800 participants : professionnels des UDAF et de l'UNAF, bénévoles et partenaires institutionnels.

Cette AG s'est tenue dans un contexte préoccupant de crise démographique en France. Baisse de la fécondité, difficultés d'accès au logement, insécurité économique, affaiblissement du soutien à la politique familiale... autant de freins qui pèsent sur le projet parental des jeunes générations. Lors des tables rondes et témoignages, plusieurs sujets ont été abordés :

- Les efforts des familles pour éviter les incidents bancaires
- Leurs difficultés dans l'exercice du rôle éducatif
- Le manque de reconnaissance des réalités familiales dans les politiques publiques



Des partenaires comme la Banque de France, la CNAF, ainsi qu'une intervention vidéo de Sarah El Haïry, Haut-Commissaire à l'Enfance, et la venue de Madame la Ministre Catherine Vautrin ont enrichi les échanges.

L'accent a été mis sur une valeur forte : la solidarité familiale.

Les associations familiales, grâce à l'engagement quotidien des bénévoles, restent un soutien essentiel pour les familles. Une réponse précieuse à l'individualisme croissant et aux limites actuelles des politiques publiques.